Archives du crime : la folle cavale de Lionel Cardon, meurtrier des époux Aran à Bordeaux

Lecture 6 min



Lionel Cardon aux assises de Bordeaux, en 1986. © Crédit photo : Archives Sud Ouest/Alain Dané

Par Cathy Lafon

Publié le 03/11/2022 à 16h13

VIDEOS - Assassinats, prises d'otages, braquages, tentatives d'évasion, cavales... Le 2 novembre 1984, l'ex ennemi public n°1 qui avait tenu en haleine la France entière en octobre 1983, tentait de s'évader de la prison de Gradignan. Voici son histoire

11 octobre 1983. Peu après 14 heures, la sûreté urbaine de Bordeaux est appelée pour une mort suspecte au château Bel Air, une demeure bourgeoise, à Pessac, près de Bordeaux. La victime n'est autre que le propriétaire des lieux : François-Xavier Aran, 37 ans. Ce chirurgien bordelais renommé ne s'est pas rendu ce matin à la clinique, alors qu'il était attendu pour l'opération d'un patient.

Ni lui, ni sa femme, Aline, anesthésiste à l'hôpital, ne répondant au téléphone, des confrères, inquiets, ont décidé de se rendre à leur domicile. Munis d'un double des clés détenu par un voisin, ils sont rentrés à l'intérieur. La maison semblant vide, ils sont montés à l'étage, et ont fait une macabre découverte dans la salle de bains.

« Le meurtre du chirurgien de Pessac »



La chartreuse où François-Xavier Aran a été assassiné, à Pessac, le 11 octobre 1983. Archives Sud Ouest/Michel André

François-Xavier Aran gît dans sa baignoire, mort, ligoté. La corde qui entoure son cou l'a étranglé. Sa femme a disparu. La voiture du couple, une BMW blanche, aussi. Aline s'est-elle enfuie après avoir tué son mari au cours d'une dispute ? Impossible. Les proches du couple décrivent un couple fusionnel, passionné de voyages et de littérature. La piste du crime passionnel est rapidement exclue par les policiers. « Le meurtre du chirurgien de Pessac » fait la une de « Sud Ouest », dès le 12 octobre. La traque du ou des meurtriers a commencé. Jour après jour, le journal suivra l'affaire Aran, jusqu'à l'arrestation de Cardon, le 26 novembre 1983.

-LE JOURNAL DU SUD-C

Le meurtre du chirurgien de Pessac

Pas de désordre dans la chartreuse La femme de la victime introuvable

LE CORPS d'un chirurgien de Pessac, le docteur Françols-Xavier Aran, étranglé à l'aide d'un fil de télévision, a été retrouvé hier matin, dans la baignoire d'une salle de bains désaffectée, au premier étage d'une chartreuse, à Pessac, dans l'aggiomération bordelaise.

Un chirurgien, dont la jeune

LUNDI SOIR, dans sa superbe chartreuse altule en plein centre de Pessac, François-Xavier Aren, 37 ans, chirurgien ben connu dans les milieux médicaux de Bordeaux, a été assassiné dans des conditions mai définies et pour une raison encore incompréhensible. Oui plus est, sa isune épouse Aine, elemente médicacin, a dispan, de même que la volture du doctecin, a dispan, de même que la volture du doctecin, a dispan, de même que la volture du couple, une Renaut 5 synant ête retrouvelt dans le parc.

Un brillant praticien

« Une afface très surprenante, incompréhensible. Un homme très gai, très aymantiques. Un parcent très gai très aymantiques. Un parteil camerade. ». Les témoignages ne manquent pas, François-Xavier Aran était un charurgien confirmé exerçair dans pusiours établissements bordalas. Chique mutualiste, centre Jeser-Viller, climque Barri-Celique mutualiste, centre Jeser-Viller, climque Barri-

Chirurgien généraliste, il intervenait fréquemment pour des problèmes vasculaires ; « Il faisait l'unanimité loi, dit le directeur de la clinique mutualiste; son

François-Xavier Aran avait tast toutee see études à Bordeaux : d'abord au colège Tivoll pais à la tacusté de médecine de Bordeaux, internat compris. Il s'était marité voici huit ans avec une jeune resécute; qui, selon leurs amis « l'administ énormément ». Ils avaient achets, il y a trois ans, cette chartreuse au 57 de la rue Passeur, en piero centre de Pessac, un immeuble aux murs ravaités entouré d'un parc et dont les pièces sont meublées avec lus et besuité.

Etrangie

Que s'est-il donc passé, lundi soir, rue Pasteur ? Vers 17 heures François-Xavier Aran se trouvait à la Roseraie, à Mérignac, où il disputait un match de

De là, il aurait téléphoné à l'une des cliniques dans laquelle il avait opèré le matin pour prendre des nouvelles de ses malades. Que fit-il ensuite ? On

Dans la matinée d'frier la termine de ménage est venue, comme d'habitude faire son traveil. Elle n'a rien remarqué d'anormal. Pendant ce temps-là, dans une clinique bordeleise, on attendait le chirurgere, vain... Jusqu'à ce que l'un de ses confrères s'incaidée.



Un calme temble planait sur la maison. Dans une allée flanquant la maison était garée la Renault 5 grisbleu d'Aline. Personne à l'imérieur de la chartreuse.

Jusqu'à ce que l'on pousse la porte d'une salle de bains désaffectée, au premier étage : dans la bais gnoire gissat le corps sans vie du chirurgien. Se bou che avait été bâiflonnée par une serviette de bain; au tour de la gorge, un fil de télévision qui avait servi à l'étrandier.

François-Xavier Aran portait encore ses vétements de la veille, pantaions de velours et mocassins. Dans les autres pièces régnait un ordre parfait. Chaque objet était à sa place.

Ni vol ni dégât

Au mystère de la mort du chinurgien vint s'ajouter immédiatement celui de la dispartition de son épouse et de la B.M.W.

Toute personne ayant vu la BMM, de couleur blanche, immatriculeé 3696 EY 33, est invitée à le signaler d'urgence, soit au commissariat de Pessac, 16t. 36.80.80, soit à l'hôtel de police de Bordeaux, 16t. 10.92.75.

Très vite, on élimins l'hypothèse du crime crapuleux : pas de vol, pas de déprédation. Puis celle di crime passionnel : aux dires de tous leurs proches François-Xavier et Aline Aran, mariés depuis huit ans, étaient très unis.

Si le jeune coupte avait été protondément peiné de ne pouvoir avoir d'enfant, il semblait avoir blen surmonte sa déception. Assez réguliérement, les deuxjeunes gens partaient en Guyane pour satisfaire la grande passion de Françols-Xavier : la collection de papitions et de coléoptères. Mervelleux connaisseur, à se passionnait aussi pour la musique.

 Apparemment, c'était un couple sans problème On ne comprend pas... »

Aline est-elle vivante?

La famille Aran compte plusieurs médecins bien connus à Bordeaux. On imagine la peine dans la-

hier, se impecteurs de la juurer interropealent les proches pour tenter de débusquer l'ombre d'un indice. On attendait avec angoisse un coup de téléphone donnant des nouvelles d'Alies Aran qui, selontoute vraisemblance, aurait été enlevée. Par un homme? Per plusieurs. Les inspecteurs de police ont bien évidemment fouillé tout le parc et les environs. En veix

Alors. Aline Aran est-elle encore vivante? Her soir, le vent de l'autonne agitait les fieurs la nées des massits. La chertreuse avait clos ses volets. Sur le graver, devant la belle fecade core, les voi barse de police fassaient comme un sombre et macatione de police fassaient comme un sombre et maca-

Célou Borbes

Le meurtre du chirurgien de Pessac : pas de désordre dans la chartreuse, la femme de la victime introuvable. Le 12 octobre 1983.

Archives Sud Ouest

Chasse à l'homme

Le lendemain, la voiture des Aran est retrouvée à 600 km, près de Nevers. Fenêtres ouvertes, clignotant gauche allumé et clés sur le contact. Vide. Aline est toujours introuvable. Les enquêteurs suivent sa trace par les banques. Le 11 octobre, vers 9 heures, à Limoges, un guichetier traite un chèque de retrait à son nom, d'un montant de 3 000 francs, déposé par un homme et une femme. Ses relevés bancaires attestent d'autres retraits à Bordeaux, dans la nuit du 10 au 11 octobre, puis le 12 à Nevers. Et de nouveau le 21, à Bordeaux. Le 16 octobre, la

une de « Sud Ouest dimanche » évoque la « piste d'un médecin mentalement perturbé qui serait vengé de François-Xavier et d'Aline Aran ». Un chirurgien de Guyane sera interpellé et relâché à Châlons-sur-Marne.



Affaire Aran : une piste médicale. Le 16 octobre 1983. Archives Sud Ouest

La famille d'Aline, qui a reçu une demande de rançon, lance un avis de recherche dans la presse nationale, en demandant à toute personne ayant le moindre renseignement de prendre contact avec elle. Bingo. Le 21 octobre, un homme appelle, à plusieurs reprises. Il certifie qu'Aline est vivante mais qu'elle est blessée. La police, qui écoute, le localise. Il téléphone d'une cabine téléphonique, place de la Victoire, à Bordeaux. Ils le filent puis le perdent, près de la gare Saint-Jean. Mais la police a pu dresser un portrait-robot.

Le corps d'Aline Aran est découvert dans un buisson, près de Nevers

Le sac d'Aline Aran est retrouvé le 27 octobre dans un fossé, près de Nevers. Il contient des effets personnels et du linge taché de sang. Le lendemain, deux promeneurs découvrent le corps d'une femme dans un fourré, sur un petit chemin qui relie les hameaux de La Mocquerie et de Pourcelange, au nord de Nevers. Le 28 octobre, après dix-neuf jours d'angoisse, la famille de la jeune femme apprend sa mort à la télévision. Elle a reçu une balle de 7,65 en plein cœur. L'autopsie indique qu'elle est morte le soir de sa disparition et a été transportée dans le véhicule du couple.



Aline tuée d'une balle dans le cœur. Le cadavre de la jeune femme a été traîné dans un buisson. Le 29 octobre 1983.

Archives « Sud Ouest »

L'enquête piétine toujours, jusqu'à ce qu'un policier bordelais identifie, grâce au portraitrobot, l'homme le plus recherché de France... et vende la mèche à un journaliste de « Sud Ouest ». Le 19 novembre et à l'insu de la police, furibarde, le journal publie le portrait du "témoin numéro un", Lionel Cardon, un moment « logé « et filé mais perdu.



Le portrait robot de Cardon est publié par "Sud Ouest" le 19 novembre 1983. Archives Sud Ouest

Il s'agit d'un jeune délinquant, un certain Lionel Cardon. Bien connu des services de police, ce normand, né à Honfleur en 1958, a été condamné en 1981 à dix ans de prison pour un braquage commis en 1977 dans une station-service. Libéré en 1983 de maison d'arrêt d'Ensisheim, Lionel Cardon bénéficie d'une liberté conditionnelle. À sa sortie de prison, il s'est rendu à Paris, avant de descendre sur Bordeaux pour faire les vendanges. C'est juste après son arrivée que le couple Aran a été tué.

> <u>Retrouvez toutes nos archives sur l'affaire Aran et Lionel Cardon dans notre moteur de</u> recherche

Cavale sanglante

La traque n'est pas finie. Cardon s'engage dans une cavale sanglante. Toutes les polices de France sont à ses trousses. Dans la nuit du 21 au 22 novembre, il est contrôlé à moto à Paris dans le bois de Boulogne, par deux motards de la police. Il s'enfuit. Un policier le suit. Les deux motos chutent. Il tire sur le brigadier Hochard et le tue, de deux balles de 7,65. Avec la même arme qui a tué Aline.

Le lendemain, Cardon appelle l'AFP pour déclarer qu'il n'a rien à voir avec l'affaire Aran, et qu'il n'a pas voulu tuer le policier : « J'ai tiré instinctivement sur une cible mouvante ». Deux jours plus tard, il s'introduit au 59 rue Nicolo à Paris, dans le 16e, dans le cabinet de son avocate, Me Nicole Dreyfus, qu'il prend en otage, avec une journaliste, Annette Kahn, et deux

autres personnes. Après neuf heures de négociation avec la police, « L'homme à l'écharpe blanche », comme le surnomme la presse, finit par se rendre. Nous sommes le 26 novembre.

« Cardon s'est rendu »



Cardon s'est rendu, titre la une de Sud Ouest le 27 novembre 1983.

« J'avais des complices à Pessac », avait-il déclaré à la journaliste qu'il avait retenue en otage. Arrêté et inculpé, il nie être l'auteur du double meurtre mais reconnaît être allé chez les Aran avec un couple de leurs amis, un certain Patrick et sa femme Isabelle. Ils auraient voulu faire faire chanter le couple de médecins pour de l'argent, auraient ligoté le chirurgien, sans avoir l'intention de le tuer, et seraient partis dans sa voiture avec sa femme. En apprenant à la radio que son mari est mort, Aline se serait jetée sur ce fameux Patrick, qui l'aurait tué en ripostant.

L'histoire est bien ficelée, mais elle ne tient pas. Cardon n'a jamais voulu révéler l'identité complète de ses deux mystérieux complices. Les policiers n'ont jamais trouvé trace d'un Patrick et d'une Isabelle correspondant à ses propos dans l'entourage des Aran. Et enfin, les vols dont il a été reconnu responsable à Pessac et dans la région dans la période du crime ont tous été accomplis par un homme seul.



Lionel

Cardon, inculpé et écroué à Paris, Sud Ouest, le 26 novembre 1983.

Double condamnation à perpétuité

Incarcéré à Gradignan, Lionel Cardon ne tarde pas longtemps à tenter de s'évader de la maison d'arrêt de Gradignan, le 2 novembre 1984. Il recommencera en décembre, de nouveau en vain. Jugé une première fois le 8 avril 1986 à Paris pour la mort du brigadier Hochard, mais aussi pour la prise d'otages dans le cabinet d'avocats., il est condamné à la perpétuité.



Lionel Cardon lors de son procès le 21 novembre 1986. Archives Sud Ouest/René Desthomas

Un deuxième procès s'ouvre le 10 décembre 1986, mais cette fois-ci à Bordeaux. Cardon est jugé pour le meurtre du couple Aran. Vêtu de blanc, alternant mutisme et injures à l'encontre de la partie civile ou de la cour, il assure le spectacle, comme à son habitude. Quatre jours plus tard, il est condamné pour le meurtre d'Aline Aran à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de 18 ans. Pour le meurtre de François-Xavier Aran, c'est plus complexe. Durant le procès, les experts ont estimé qu'il n'avait pas pu ligoter le chirurgien tout en tenant un pistolet dans l'autre main. De plus, le dernier jour, un viticulteur de Loupiac est venu témoigner qu'il avait employé Cardon quelques jours avant le crime (sous le nom de Bertheau), et qu'il était accompagné de deux autres personnes. Prudent, concernant François-Xavier Aran, le président a requalifié le meurtre en complicité d'homicide.

Cardon n'a jamais totalement levé le voile sur ce qui s'est passé cette nuit d'octobre dans la chartreuse de Pessac.

Quel fut vraiment le mobile de l'assassinat des époux Aran ? Un vol crapuleux ? Un rapt qui a mal tourné ? À son avocate, Me Nicole Dreyfus, Lionel Cardon avait, à l'époque, décrit l'affaire de Pessac comme « un rapt qui a mal tourné à la suite de l'annonce du décès de François-Xavier Aran ». Mais il n'a jamais totalement levé le voile sur ce qui s'est passé cette nuit d'octobre dans la chartreuse de Pessac.

Sur le même sujet



"Faites entrer l'accusé" : retour sur les crimes de Lionel Cardon

Ce soir à 22h05, l'émission de France 2 raconte le parcours de Lionel Cardon, condamné pour des crimes dont l'un commis dans l'agglomération bordelaise

33 ans en prison et il replonge

50 000 euros d'argent et de bijoux

Le multirécidiviste n'avait pas fini de faire parler de lui. Il passe trente-trois ans en prison, dans une maison d'arrêt des environs de Toulouse, où il multiplie les tentatives d'évasion, ce qui lui vaut d'être classé à haut risque et de passer des années au mitard. Et puis, en 2013, le revoilà en régime de semi-liberté. Il a découvert la boxe, s'est pris de passion pour le sport et, devenu un prisonnier modèle, rêve d'être entraîneur.

Même scénario qu'en 1983 : il disparaît de nouveau des radars. Quelques mois plus tard, il est soupçonné d'être impliqué dans le braquage à main armée et la séquestration, le 2 août 2015, d'un couple de bijoutiers à Muret, près de Toulouse, en Haute-Garonne et ceux d'une postière, le 21 août suivant, dans la commune voisine de Seysses. Il aurait extorqué pour environ 50 000 euros d'argent et de bijoux aux victimes.

Arrêté le 22 octobre 2015 au soir, près de Nice, par les gendarmes de la section de recherches (SR), assistés par une équipe du GIGN, Cardon, 57 ans, reconnaît cette fois-ci aussitôt les faits. Il est mis en examen le 27 octobre pour « enlèvement et séquestration », ainsi que pour « vol à main armée », en récidive légale. Des vidéos et des preuves biologiques ont permis de l'identifier.

Sur le même sujet

La nuit où Lionel Cardon a replongé

L'ex-ennemi public n° 1 cherchait la rédemption dans la boxe. Rien ne s'est passé comme prévu. Son procès pourrait poser la question de la réinsertion après de longues peines

Impossible réinsertion

En 2018, ses deux braquages à la petite semaine lui valent une nouvelle comparution devant la cour d'assises, à Toulouse. Mais depuis trois mois, l'homme a entamé une grève de la faim, afin d'attirer l'attention sur son impossible réinsertion. À sa sortie, il aurait eu l'intention d'ouvrir une salle de sport. Mais son casier judiciaire l'empêchait de passer ses diplômes d'entraîneur. Selon son avocat bordelais, Me Christian Blazy, « il ne voyait plus d'autre issue que le braquage pour réaliser son rêve de réinsertion ».

Le 15 juin 2018, Lionel Cardon écope de vingt ans de réclusion, en son absence (il est toujours en grève de la faim) et celle de ses avocats. Retour à la case prison pour celui qui a commis son premier braquage à 19 ans, et qui avait par ailleurs été condamné en 1997 en appel à deux ans de prison pour une tentative d'évasion à l'explosif de la prison d'Arles, et à dix-huit mois de prison pour avoir tabassé, le 5 août 1996, avec plusieurs autres détenus, un prisonnier à coups de raquette de tennis, de cutter et d'une chaussette lestée d'une boule de pétanque.